

qu'il y a ici preneur et donneur : et qu'il nous est impossible de faire réparer en une seule année tous les quais et les brise-lames des provinces maritimes, tout importants que soient ces travaux. Il faut savoir user de discernement, et jusqu'à présent, nous nous sommes assez bien tirés d'affaires. Les crédits budgétaires actuellement en discussion sont presque entièrement affectés au paiement de dettes déjà contractées, ou à des travaux à l'achèvement desquels le gouvernement précédent s'était lié par des promesses formelles et pour lesquels il nous avait demandé des crédits : et quant aux nouveaux crédits qui pourront être recommandés au parlement, ils seront portés au budget supplémentaire, qui sera soumis plus tard à la Chambre, au cours de cette session-ci. Je demanderai donc à mes honorables amis de ne pas se faire trop exigeants et de ne pas trop insister auprès du cabinet, en attendant que la situation budgétaire se dessine davantage. Par le passé, l'Île du Prince-Edouard, je l'admets, n'a pas reçu sa juste part des deniers publics. La chose était inévitable. Nous représentons une petite province, et notre faible voix, par le passé, n'a pas été écouté avec toute l'attention qu'elle méritait.

L'honorable député a bien voulu faire allusion à ma personne. Je l'avouerai, j'ai insisté, de temps à autre, auprès du cabinet sur la nécessité de faire des améliorations publiques dans l'Île ; mais le bon sens dit que je ne saurais espérer tout obtenir à la fois, pour le moment au moins. Il nous faut procéder avec mesure. Mon honorable ami, le représentant du comté de Prince (M. Yeo), a demandé avec beaucoup d'énergie un crédit en faveur de travaux d'urgence pour l'amélioration du port de Summerside ; et je suis heureux de voir qu'il reconnaît que le crédit de \$7,500 affecté à ces travaux pour cette année est un premier pas dans la bonne voie. Il est possible qu'il nous faille dépenser jusqu'à \$20,000, pour terminer ces travaux. Mais il nous est impossible de tout faire en un seul jour. Aujourd'hui comme par le passé, je suis partisan de l'économie dans les dépenses, et bien que je représente l'Île du Prince-Edouard dans le cabinet, jamais je ne serai partisan d'une dépense aveugle des deniers publics. Il nous faut user de discernement, et c'est ce que nous avons fait dans le choix de ces crédits. Il n'est pas possible d'inscrire de crédit au budget de cette année en faveur de Miminegash ; mais j'espère que, dans un avenir rapproché, une fois en possession du rapport des ingénieurs, nous serons en mesure de faire quelque chose pour ce port. Quand le budget supplémentaire sera déposé sur le bureau, l'honorable député y trouvera certains crédits de nature, sans doute, à lui faire plaisir. Je me flatte, au moins, de cet espoir. J'espère voir figurer dans ce budget des items essentiels à l'Île du Prince-Edouard, et que l'honorable député ne pourra qu'approuver.

M. MARTIN : Si l'honorable ministre est hostile au crédit que je demande en faveur du brise-lames de Belle-River, il doit au moins s'appuyer sur des motifs et des arguments légitimes. Il affirme qu'il n'y a que trois milles de distance entre le brise-lames de Belle-River et celui de Wood-Island. Je suppose que l'honorable ministre connaît parfaitement cette partie du district, et s'il eût mûrement réfléchi, il aurait pu ajouter pour le moins deux milles de plus. Toute faible

M. DAVIES.

que paraisse mon argumentation aux yeux de l'honorable ministre, je dois avouer que la sienne me paraît encore plus faible.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Il est possible qu'il y ait cinq milles entre les deux brise-lames. L'honorable député sait mieux que moi à quoi s'en tenir à cet égard.

M. MARTIN : L'honorable ministre a dû affaiblir son argumentation à dessein, afin de faire échouer ma proposition. Au lieu de venir à ma rescousse et de corroborer mon argumentation, il n'a pas hésité à tenter de l'atténuer devant le comité, en déclarant qu'il n'y a que trois milles de distance entre les deux brise-lames, tandis qu'il y en a cinq au moins. Puis l'honorable ministre nous a dit qu'il avait été dépensé de fortes sommes d'argent sur le brise-lames de Wood-Island. Ni l'honorable ministre, ni le cabinet actuel n'ont le droit de s'attribuer le mérite des dépenses effectuées sur ce brise-lames qui, en dépit de tous ces travaux, est loin d'être dans un état satisfaisant pour les vaisseaux, car il a encore bien besoin d'être dragué.

L'honorable ministre ne veut pas accorder de faveurs budgétaires au comté de Queen-est, parce que, dit-il, je suis un adversaire politique outré. J'espère, cependant, qu'il enverra un bateau-dragueur à cet endroit pour curer le brise-lames, afin de mettre les habitants de cette partie du pays en mesure d'expédier leurs produits. Il nous a dit en outre qu'avant de faire exécuter des travaux au brise-lames de Belle-River, il faudrait y faire certaines explorations ; mais si l'honorable ministre veut bien se donner la peine d'examiner les archives du ministère des Travaux publics, il constatera qu'il a été fait tout récemment, depuis un an ou deux ans au plus, des explorations de ce brise-lames. Ces explorations, du reste, ne sont qu'un prétexte de la part de l'honorable ministre pour fourvoyer le comité. J'espérais au moins que l'honorable ministre me tendrait une main secourable, en dépit de toute la pauvreté de mon argumentation en faveur de ce brise-lames ; mais loin de là il a fait l'impossible pour faire échouer ma proposition. Tantôt il nous dit que mes arguments sont trop forts, tantôt qu'ils sont trop faibles. Certes, j'ai la conviction que ma demande est raisonnable, et les habitants de l'Île du Prince-Edouard seront fort désappointés de l'attitude prise par l'honorable ministre sur ces questions.

Ports et rivières de Québec \$34,350

M. MARCOTTE : Je voudrais demander à l'honorable ministre des Travaux publics s'il a été informé que le montant de \$3,000 qui apparaît dans les estimations pour les travaux de réparation à la rivière Sainte-Anne-de-la-Pérade, sera suffisant ?

L'hiver dernier il a été fait des travaux à cet endroit pour une somme plus considérable et on n'a pas pu finir ces travaux. Je crois que vu l'importance de ces travaux qui protègent le village de Sainte-Anne des côtés est et ouest de la rivière, il serait désirable qu'une somme plus considérable fut votée. Est-ce que l'honorable ministre serait disposé à prendre de nouvelles informations afin de pouvoir élever cette somme ? (Texte.)